Pour nos salaires, pour des postes statutaires, pour nos conditions de travail
En grève dès le 26 janvier !

Les organisations CGT Educ'action 51, FNEC-FP FO 51, FSU 51, et SUD Education Champagne-Ardenne appellent tous les personnels de l'Education à se mobiliser dès maintenant afin de préparer la grève pour l'augmentation des salaires, exiger des postes, le recrutement de personnels sous statut et contre les réformes actuelles qui aggravent largement les conditions de travail.

Dans un contexte où les inégalités continuent à se creuser, il y a urgence à combattre les contre-réformes qui les aggravent, dans l'Education Nationale comme ailleurs, ainsi qu'à revendiquer les moyens nécessaires et une véritable revalorisation pour tous les personnels.
Le gouvernement ne prend pas en considération la situation sanitaire qui impose particulièrement des mesures pour faire baisser les effectifs d'élèves par classe à court et moyen terme. Il ne prend pas en considération l'état de fatigue des personnels, épuisés par des années de dégradation des conditions de travail.

« Grenelle Blanquer » :

Des miettes pour quelques-uns ! Rien pour les AESH ! Rien pour les AED !
Modification des statuts des personnels !

Le Grenelle du ministre Blanquer est inacceptable : il vise à modifier en profondeur le fonctionnement de l'école, les missions et les statuts des personnels, en échange d'un plat de lentilles !

Les organisations syndicales CGT Educ'action 51, FNEC-FP FO 51, FSU 51, et SUD Education Champagne Ardenne appellent les personnels à poursuivre les mobilisations en cours, à s'engager dans l'action et à préparer dans les établissements la grève dès le mardi 26 janvier pour exiger un budget qui acte :

- une revalorisation indiciaire substantielle et immédiate pour tous les personnels
- le rattrapage intégral (20%) des pertes salariales subies depuis 2000, avec la revalorisation de la valeur du point d'indice
- les créations de postes statutaires pour répondre à tous les besoins, ainsi que l'ouverture des listes complémentaires des concours et non la contractualisation des étudiants
- la titularisation des précaires dans le cadre de la Fonction publique de l'Etat
- l'arrêt des suppressions d'emplois
- un vrai statut, un salaire décent pour les AESH
- abandon du projet d'enseignement à distance qui ne remplace pas les heures de classe

Elles exigent également l'abrogation des lois Blanquer et de l'ensemble des contre-réformes, de la maternelle à la terminale. Elles engagent les personnels de l'Education de la Marne à construire dès maintenant une dynamique de mobilisation en prenant position dans les établissements via des motions et en participant aux informations syndicales et AG organisées sur le département.

Rassemblement à REIMS : mardi 26 janvier à 10h00 devant la Maison des syndicats (15 bd de la Paix) puis manifestation jusqu'au Rectorat